



Commune d'Oron

Monsieur
Raynaud Pierre-André
Rte de Moudon 25
CP 101
1610 Oron-la-Ville

Oron-la-Ville, le 8 octobre 2013

Préavis n° 22/2013
Règlement concernant le personnel communal

Monsieur le Conseiller,

Au cours de sa séance du 7 octobre 2013, le Bureau du Conseil vous a désigné comme **PRESIDENT de la commission d'étude** du préavis municipal cité en marge.

Les membres de cette commission sont :

Grossglauer Paticia
Décastel Antoinette
Herminjard Sandrine
Widmann Alain

Les suppléants sont :

Pichard Jean-Paul
Gremaud Jean-Paul

Nous vous prions de bien vouloir convoquer les membres désignés pour étudier ce préavis municipal et fournir vos rapports en 3 exemplaires. **LES 3 EXEMPLAIRES DU RAPPORT DUMENT SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMMISSION**, doivent être déposés dans la boîte aux lettres (derrière le bâtiment) du **Conseil communal, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville (et non au bureau communal de Palézieux)**. La séance du Conseil aura lieu le lundi 11 novembre 2013, nous vous saurions gré de transmettre votre rapport pour le **vendredi 1^{er} novembre 2013 à midi** dernier délai. **Disponibilité de la Municipalité : voir avec le délégué de la Municipalité. Important : ne pas oublier de réserver une salle auprès de l'administration communale pour la séance avec le délégué de la Municipalité.**

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil Communal

Le Président

Jean-Luc Schwaar



La Secrétaire

Lorraine Bard

Annexe : - 1 préavis municipal
Copie à : - La Municipalité
- Aux membres de cette commission avec copie du préavis concerné

